



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

L'hon Joe Volpe, C.P., Député
Eglinton-Lawrence

Communiqué

Pour diffusion immédiate
Le 20 Novembre 2007

JOE VOLPE DÉPOSE UN PROJET DE LOI VISANT À AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES AUTOMOBILES ET DES ROUTES

Ottawa – L'honorable Joe Volpe a déposé aujourd'hui un projet de loi d'initiative parlementaire intitulé *Loi modifiant la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles (contrôle dynamique de stabilité)*. Le contrôle dynamique de stabilité (CDS) est un dispositif conçu pour rehausser la stabilité d'un véhicule et empêcher la perte de contrôle et les tonneaux quelles que soient les conditions de conduite.

« Nous devons chercher absolument à augmenter la sécurité routière par la technologie moderne », déclare Joe Volpe. « Si la technologie existe, il faut s'en servir. »

Les collisions de la route sont une grande cause de mort prématurée et d'invalidité à long terme. Selon la dernière étude disponible du gouvernement du Canada (2001), les collisions de la route ont causé 2 778 décès et entraîné l'hospitalisation de 24 403 personnes. L'installation du CDS dans les véhicules canadiens réduirait ces statistiques alarmantes et sauverait des vies.

En outre, cette étude menée par les ministères canadiens de la Santé et des Transports en 2001 a constaté que, compte tenu des frais médicaux, des pertes matérielles et autres facteurs, le coût économique des collisions de la route au Canada s'élevait à 25 milliards de dollars par an.

« Le CDS est un bon moyen d'améliorer la sécurité automobile et de protéger les Canadiens », observe Joe Volpe.

Le projet de loi vise à modifier la *Loi sur la sécurité des véhicules automobiles* de manière que tous les véhicules de moins de 4 536 kilos vendus ou importés au Canada soient équipés d'un système de CDS dans les six ans suivant la sanction royale.

-2-

Des pays comme l'Autriche, l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis envisagent l'ESC comme mesure de sécurité. Par exemple, suivant un rapport publié en 2007 par la National Highway Traffic Safety Administration des États-Unis, le CDS réduit le nombre des accidents mortels impliquant une voiture de 36 % et les tonneaux mortels de 70 % pour les voitures et de 88 % pour les autres véhicules. Les États-Unis rendront le CDS obligatoire dans les véhicules légers d'ici à 2012.

-30-

Pour plus de renseignements, prière de contacter :

Bureau de l'hon. Joe Volpe, C.P., député
Eglinton-Lawrence
(613) 992-6361